



Le présent certificat atteste que l'AVN 57C (Canada) ou un avenant équivalent est annexé et assimilé à la police d'assurance responsabilité n°

[la police] que détient [nom légal du transporteur]

et qui figure sur le certificat d'assurance émis par le courtier d'assurance/l'assureur ci-après, lequel certificat a été déposé auprès du Secrétaire de l'Office des transports du Canada, Ottawa (Ontario) Canada.

« Avenant équivalent » désigne un avenant qui modifie la police afin de satisfaire aux dispositions de l'article 7 du *Règlement sur les transports aériens*, modifié, de sorte que les modalités, les restrictions et les exclusions relatives à la police s'appliquent aux réclamations faites aux termes de ladite police et qui (a) sont supérieures aux limites prescrites à l'article 7 du *Règlement sur les transports aériens*, modifié, ou (b) ne sont pas assujetties audit article.

Le soussigné s'engage à :

- a. déposer concurremment auprès du Secrétaire de l'Office des transports du Canada, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0N9, le présent Certificat d'avenant renouvelé ainsi que le certificat d'assurance susmentionné;
- b. donner sans délai un avis écrit au Secrétaire de l'Office des transports du Canada de tout changement qui survient relativement au contenu du présent Certificat d'avenant, y compris le nom de tout nouveau courtier d'assurance ou de tout nouvel assureur, ou la suppression de l'AVN 57C ou de l'avenant équivalent de la police.

Le présent certificat expire le [jour] jour de [mois] [année]

soit la date d'expiration de la police.

Certificat d'avenant

Pour l'assureur :

[courtier d'assurance / assureur]			
[adresse]			
[ville]	[province / territoire / état]	[pays]	
[code postal]	[numéro de téléphone]	[numéro de télécopieur]	
[signature du signataire autorisé]	[jour]	[mois]	[année]
[nom du signataire]			
[titre du signataire]			

Une copie du certificat dûment complété et signé doit être déposé auprès de l'Office des transports du Canada par courriel à licence@otc-cta.gc.ca

Si vous n'êtes pas en mesure d'envoyer ce document par voie électronique, prière d'envoyer le certificat signé par la poste ou par messenger à l'Office des transports du Canada.

Par la poste :

Office des transports du Canada
À l'attention de la Division des licences et des affrètements
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0N9

Par messenger :

Office des transports du Canada
À l'attention de la Division des licences et des affrètements
15, rue Eddy
Gatineau (Québec)
Canada J8X 4B3

Le transporteur doit être disposé à fournir sur demande une copie conforme du certificat lorsqu'un certificat est transmis par voie électronique.